## Continuum de chirurgie

## URDM

Le retraitement des dispositifs médicaux (RDM) inclut l'ensemble des étapes de nettoyage, de désinfection et de stérilisation des dispositifs médicaux pour leur réutilisation.

Un dispositif médical est défini comme tout article, instrument, appareil ou dispositif, incluant toutes ses composantes, utilisé aux fins de diagnostic, de traitement ou de soins de santé de l'être humain.

Les dispositifs sont classés selon le risque potentiel d'infection que pose leur utilisation :

Dispositifs critiques, qui pénètrent la peau ou les tissus stériles;

Dispositifs semi-critiques, qui touchent les muqueuses ou la peau non intacte sans y pénétrer;

Dispositifs non critiques, qui ne touchent pas le patient ou seulement sa peau intacte.

Les unités de retraitement des dispositifs médicaux, communément appelées URDM, sont les endroits où sont désinfectés et stérilisés les dispositifs médicaux réutilisables utilisés pour les examens et le traitement des patients. Dans nos installations, les sondes endocavitaires, les dispositifs endoscopiques et les dispositifs médicaux chirurgicaux, par exemple, doivent être rapidement préparés pour les interventions suivantes. Sur le territoire du CEMTL, nos hôpitaux disposent d'une URDM centrale affiliée ou à proximité à leur bloc opératoire où se trouvent de grosses installations de stérilisation. Ils sont aussi munis d'unités décentralisées où sont pris en charge les équipements plus petits, pour répondre efficacement au grand roulement de patients. Pour les usagers, les retombées sont directement liées à l'amélioration de la qualité des soins : les équipements modernes et conformes garantissent une meilleure désinfection des dispositifs médicaux. Ils réduisent le risque d'infection et assurent une meilleure sécurité pour les usagers.

Tous les services cliniques interne ou externe de nos centres hospitaliers bénéficient de l'offre de service étant tous utilisateurs de dispositifs médicaux.